



CHSCTD du 12 novembre 2020

Déclaration préalable de l'UNSA Éducation

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CHSCTD des Côtes d'Armor

Nous commencerons ce CHSCTD en rendant hommage à notre collègue Samuel Paty. Notre déclaration sera la plus courte possible.

La protection des agents publics (protection fonctionnelle) est une obligation de l'employeur public. Les agents publics doivent pouvoir compter sur le soutien et la protection de leur administration lorsqu'ils subissent des attaques ou des menaces dans l'exercice de leurs fonctions. Cette protection due aux agents doit faire l'objet d'une vigilance accrue. Dans une circulaire, la ministre de la Fonction publique vient de rappeler les devoirs de la hiérarchie et liste les actions qu'elle doit mettre en œuvre afin d'assurer et de renforcer cette protection primordiale. Nous avons évoqué une bonne partie d'entre elles durant les CHSCTD de ces dernières années.

Cette circulaire intervient après l'assassinat de notre collègue Samuel Paty et, pour le SE-Unsa et l'Unsa Fonction publique, ces intentions sont louables et nécessaires.

Toutefois, il nous semble primordial d'agir en amont de ces attaques et menaces en ouvrant rapidement le chantier pour lutter contre toute forme de violence vis-à-vis des agents publics.

C'est un CHSCTD ordinaire qui se tient ce jour et de nombreux sujets vont être abordés.

Au vu de la crise sanitaire actuelle, de son évolution et des conséquences sur les conditions de travail de nos collègues, nous vous demandons qu'un CHSCT extraordinaire départemental soit fixé au plus vite et fasse suite au CHSCTM qui a eu lieu mardi, des nouvelles modalités d'accueil dans nos lycées depuis lundi dernier et avec peut-être des modifications à venir ce soir.

Il nous paraît impossible de tout aborder dans un laps de temps si contraint, en distanciel, avec d'autres sujets du CHSCTD 22 qui doivent être abordés, c'est important. Et notamment l'enquête sur le décès de notre collègue Sylvie Magnonnaud à qui nous rendons de nouveau hommage.

Au passage, nous rappelons toujours la situation des directeurs, toujours et encore en première ligne !

Les personnels ont besoin de clarifications et de solutions, d'où notre demande de CHSCTD extraordinaire !

L'UNSA Éducation proposera 3 avis au vote lors de ce CHSCTD qui découlent des 7 avis portés en CHSCTM ce mardi, tous votés à l'unanimité.

Selon nos informations, les enfants de moins de 11 ans sont rarement testés, donc un des éléments du protocole est inapplicable... Faut-il attendre que les enseignants soient tous malades pour fermer ?

Nous vous avons écrit à deux reprises pour vous demander la priorisation des remplacements pour des collègues absents plutôt que pour de la formation. Nos représentants nationaux l'ont portée en CHSCTM mardi.

Nous avons appris que les formations avec remplacement étaient enfin suspendues afin de prioriser les remplacements pour absence.

C'était bien ce que nous demandions et nous nous félicitons qu'enfin cela ait été entendu. Nous aurions aimé avoir une réponse de la Direction Académique à nos deux courriers officiels.

Le ministère répond ne pas exiger le maintien des réunions/formations, mais dit aussi ne pas pouvoir les interdire. Suite à cet échange sur le sujet, le DGRH s'est engagé à rappeler aux services déconcentrés toute modération indispensable des réunions/formations durant la crise sanitaire. Pourquoi ne pas faire le choix de tout annuler ?

Nous sommes surpris que les animations en distanciel soient maintenues. Les collègues ont d'autres préoccupations actuellement.

Le recteur a accepté de reporter au troisième trimestre le projet d'école, à la suite de demandes successives de notre part. N'aurait-il pas été judicieux d'annuler pour cette année ?

Les représentants de l'UNSA Éducation ont :

- averti solennellement l'exécutif de l'état d'exaspération et d'épuisement ; nous en faisons de même ;
- demandé nationalement et localement la diminution des groupes d'élèves dès qu'il n'est pas possible d'appliquer le protocole ;
- demandé nationalement et localement la suspension de toutes les réunions et formations non-urgentes ;
- demandé au ministère de mettre en place des journées banalisées s'il faut passer à de nouvelles étapes (nouveau protocole, fonctionnement pédagogique en alternance ou continuité pédagogique) ;
- fait des propositions d'aménagement des programmes et des examens ;
- demandé des recrutements de personnels en particulier par le recours aux listes complémentaires, des recrutements d'assistant d'éducation dans le 1er comme dans le 2d degré.

Avant de terminer, je tiens à rappeler, comme l'a réitéré notre fédération UNSA Fonction publique auprès de la ministre de la transformation et de la fonction publiques, que le fait d'avoir rétabli l'application du jour de carence depuis juillet 2020 est un élément qui contribue à aggraver la progression de l'épidémie. Cela conduit les agents publics à minorer leurs symptômes pour éviter des prélèvements sur salaire.

Pour l'UNSA FP, comme pour l'UNSA Éducation, il faut d'urgence cesser cette logique et abroger le jour de carence, injuste et inefficace en temps normal mais encore plus en période épidémique.

Nous vous remercions de votre attention.

Robin Maillot, pour l'UNSA - Éducation